

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
AUPRÈS DU CNPE BUGEY
- 6 novembre 2015 -**

Véronique BAUDE, Présidente de la CLI, remercie les personnes présentes et excuse :

- Jean-Paul BONNETAIN, Préfet de l'Isère
- Thomas MICHAUD, Sous-Préfet de l'Isère
- Robert DURANTON, Vice-Président du Conseil départemental de l'Isère
- Elisabeth LAROCHE, Conseillère départementale du canton de Meximieux
- Marcel JACQUIN, Maire de Saint-Vulbas
- Françoise NOARS, Directrice DREAL Rhône-Alpes

Véronique BAUDE propose d'aborder le 1^{er} point inscrit à l'ordre du jour de la réunion

1/ Présentation des résultats de l'inspection de revue réalisée par l'autorité de sureté nucléaire

Présentation réalisée par Paul BERENGUIER, Autorité de sureté nucléaire (Cf. doc 1 ci-joint).

Véronique BAUDE propose que l'ordre du jour soit légèrement modifié en abordant les questions diverses

2/ Questions diverses

Point sur la fuite d'huile (Cf. document 2 ci-joint)

Intervention d'Anne Claire POUGNARD, EDF.

Claude CASSE : « Peut-on connaître la nature de l'huile ? »

Anne-Claire POUGNARD : « C'est une huile minérale. Ref : Shell turbo oil P46 »

Joël GUERRY : « Heureusement que nous n'étions pas en période d'arrosage des maïs car l'huile aurait pu partir dans la station de pompage. »

Anne-Claire POUGNARD : « Les mesures qui vous ont été présentées ont montré que la teneur en hydrocarbures était extrêmement faible. Par ailleurs, le pompage n'est pas effectué en surface. »

Point sur le tritium (Cf. document 3 ci-joint)

Point sur les nuisances sonores de la tranche 2 (Cf document 4 ci-joint)

Bernard GAJNIK : « Le déclenchement intempestif des sirènes du site est problématique et je vous suggère que le site soit équipé d'un gyrophare nous permettant d'identifier rapidement le degré d'urgence de la situation. »

Alain LITAUDON : « Le 25 juillet, un déclenchement de sirène a en effet eu lieu suite à un dysfonctionnement matériel. Nous n'avons pas de dispositif pour distinguer ce qui est intempestif et ce qui ne l'est pas. Dans ce dernier cas, nous alertons la Préfecture, la présidente de la CLI et les maires concernés. »

Bernard GAJNIK : « Le problème est le même pour les essais sur la turbine à combustion. »

Alain LITAUDON : « Cette turbine est testée périodiquement puisque c'est un moyen de secours d'alimentation électrique d'un réacteur. Cet équipement est situé à proximité du Rhône et en face de Hières-sur-Amby. Nous prenons bonne note de votre demande et nous étudierons les périodes durant lesquelles il est préférable de réaliser ces tests pour éviter au maximum les nuisances. »

Patrick CHOLLIER : « J'ai été prévenu le vendredi après-midi et il nous est compliqué de relayer l'information auprès de la population pendant le week-end. Donc, si vous pouviez planifier à l'avance ces essais, tout le monde s'en porterait mieux. »

Alain LITAUDON : « Nous ferons le maximum pour gagner en anticipation sur cette information, et nous éviterons la nuit. »

Bernard GAJNIK : « C'est peut-être le moment d'aborder la question de la fuite du sulfate de soude. »

Anne-Claire POUGNARD apporte les précisions (Cf document 5 ci-joint).

L'étude de ces questions diverses sera poursuivie à l'issue du point 4.

3/ Présentation de l'épreuve sur l'enceinte de la tranche 5 pour vérifier son étanchéité

Alain LITAUDON : « Je n'ai pas encore transmis les résultats à l'autorité de sureté. Nous mettons à l'épreuve ce bâtiment pour vérifier qu'il est capable de répondre à sa fonction de sureté. La fonction de l'enceinte est d'assurer vis-à-vis de l'environnement une protection radiologique satisfaisante et d'empêcher le relâchement des produits de fission à l'extérieur de la centrale dans tous les fonctionnements, normaux et accidentels, du réacteur. Une peau métallique enveloppe le bâtiment qui est composé de traversées. Au fond du bâtiment, on retrouve un radier de béton armé de 3 mètres d'épaisseur. »

Joël GUERRY : « Le radier est-elle une dalle alvéolée ? »

Geoffrey PUJOS : « Certaines alvéoles ont été bouchées par du sable suite au retour d'expérience. »

Alain DAUTRIAT : « Si nous avons une enveloppe de réacteur non étanche, on peut avoir une évacuation de radioactivité. »

Alain LITAUDON : « Il y a trois barrières. Le combustible, la cuve et le réacteur. Si c'est une situation accidentelle qui détruit les deux premières barrières, les produits radioactifs sont libres et il faut donc que le bâtiment réacteur soit étanche pour que l'accident n'ait pas de conséquence sur l'environnement. Il y a un enjeu de sureté à porter toutes les garanties de cette barrière ultime. »

Alain DAUTRIAT : « Vous n'avez pas totalement répondu à ma question. Je voulais savoir si dans le pire des cas nous pouvions avoir un dégagement de radioactivité. »

Alain LITAUDON : « Seulement si le bâtiment n'assure pas sa fonction de confinement. La question est pour ce bâtiment : est-il performant ou doit-il faire l'objet de travaux ? Nous avons échangé à ce sujet avec l'Autorité de sureté. Mais aujourd'hui, nous n'avons pas encore dressé de conclusion définitive. »

Alain TETU : « Avez-vous toujours de l'eau quand le réacteur fonctionne ? »

Alain LITAUDON : « En fonctionnement normal, il est à sec. Nous réalisons des mesures à différents paliers de pression. L'essai est là pour vérifier si en cas d'accident ce bâtiment assurera sa fonction de sureté. Les conditions accidentelles les plus stressantes sont celles où on dégage une telle énergie dans le bâtiment que sa pression monte et il peut y avoir un risque. »

Jean-Pierre BERTHELOT : « L'ASN a-t-elle validé le fait de mettre de l'eau sur le radier ? »

Alain LITAUDON : « Nous avons fait évoluer notre règle d'essai pour se donner la possibilité de tester l'enceinte avec de l'eau sur le radier. »

Jean-Pierre BERTHELOT : « La durée de vie d'une enceinte est-elle limitée ? »

Geoffrey PUJOS : « Il faut regarder le comportement de l'enceinte lorsqu'on la pressurise sur des périodes plus ou moins longues. On voit que le comportement mécanique de l'enceinte est très satisfaisant. Nous n'avons pas de déformation. »

Jean GUNTHER : « Observe-t-on le même phénomène sur les autres enceintes ? »

Alain LITAUDON : « Non, cette enceinte de Bugey 5 est atypique. C'est la seule qui est rentrée dans ce critère de réduction de la périodicité du test de 10 ans à 5 ans. »

Jean GUNTHER : « Pourquoi est-elle atypique ? »

Alain LITAUDON : « Laissez-moi le temps présenter tous les résultats à l'ASN avant de les amener aux débats de la CLI. »

Patrick BEAU : « Avez-vous constaté une perte en eau ? »

Alain LITAUDON : « Ce dont nous sommes sûrs, c'est que de l'eau s'est infiltrée en quantité infime en imprégnant le béton. »

Bernard GAJNIK : « Comment réagissent les traversées ? »

Alain LITAUDON : « Nous vérifions que les traversées soient normalement étanches. Chacune d'elles a fait l'objet d'un test pour vérifier que l'air ne part pas à l'extérieur du bâtiment. »

Jean GUNTHER : « Ne peut-on pas pressuriser à l'azote ? »

Alain LITAUDON : « Les compresseurs d'air fonctionnent bien. Il faut que le risque reste maîtrisé. »

Claude CASSE : « Quelle pression avez-vous mise en place ? »

Alain LITAUDON : « Sur la 1^{ère} épreuve, nous étions dans une phase de diagnostic. A 3,8 bars, on avait prévu que si la valeur qu'on mesurait ne ramenait pas de manière satisfaisante la valeur d'étanchéité, on noierait le radier. Puis de voir ce qui se passait à 4 bars, radier sec. On devait pressuriser puis sécher le radier avant d'engager l'essai proprement dit. L'infiltration d'eau préalable faisait barrage. On a donc noyé le radier à 4 bars. »

Joël GUERRY : « Le problème est relativement sérieux. En tant que délégué à l'ANCCLI, j'ai assisté à la conférence des CLI. A cette occasion, le directeur général de l'ASN a indiqué que la situation du CNPE Bugey ne s'était pas améliorée avec une augmentation du taux de fuite. Il a poursuivi en nous indiquant qu'il y avait de sérieuses discussions entre l'ASN et EDF. »

Olivier VEYRET : « En 2011, nous avons autorisé le redémarrage de ce réacteur car il répondait aux normes de sûreté. Nous avons autorisé la réalisation d'une épreuve radier mouillé. L'idée était de vérifier que ce réacteur était sûr. Mais on voulait également qu'EDF comprenne ce qui se passe. Vous devez être certains qu'à ce jour, il n'est pas question d'engager l'instruction de l'autorisation de redémarrage de ce réacteur. EDF doit nous proposer une réparation et un calendrier. »

Joël GUERRY : « Lors de l'enquête publique pour la prolongation de Bugey, il y a eu de nombreuses personnes qui s'étaient inquiétées au sujet de ce réacteur. »

Olivier VEYRET : « Il y a un sujet à creuser et nous allons le creuser. La vigilance des parties prenantes est un point qui nous oblige et nous devons rendre compte aux citoyens. »

Alain LITAUDON : « En tant que responsable du site, c'est une question que je vais traiter avec le plus grand sérieux. Je n'engagerai pas le redémarrage de Bugey 5 tant que la sûreté ne sera pas totalement assurée. »

Joël GUERRY : « En cas d'accident, il ne faudrait pas que l'eau radioactive aille travailler les radiers pour les fragiliser. »

Alain LITAUDON : « L'air passe dans les porosités du béton. Quand la peau métallique est parfaitement étanche, la présence d'air dans le béton est très faible. Quand on perd plus de 1,6 millième de l'air, la mission de confinement est compromise. Je rappelle que la bâtiment fait 67 mètres de haut et 37 mètres de diamètre. »

Joël GUERRY : « Certaines alvéoles du radier ne sont pas bouchées et il ne faudrait pas que cela propage la fuite. »

Alain LITAUDON : « À aucun moment, nous avons observé des fuites à cet endroit. »

Claude CASSE : « Ce problème est-il spécifique à Bugey 5 ? »

Olivier VEYRET : « Bugey 5 a un comportement qui diffère du reste du parc 900 Mgw. Sur les 1300 mgw, c'est un tout autre sujet car il n'y a pas de liner métallique mais deux enceintes en béton. »

Véronique BAUDE remercie le Préfet de l'Ain de sa présence et lui cède la parole au sujet de la future campagne de distribution d'iode.

4/ – Nouvelle campagne de distribution d'iode

Laurent TOUVET : « L'effet de la prise d'iode est maximale dans les 2 heures qui suivent le rejet. Cette distribution concerne deux catégories de situation :

- La distribution réalisée en situation d'urgence qui concerne les populations extérieures au périmètre des 10 kilomètres.
- La distribution préventive qui concerne les populations situées à l'intérieur du périmètre et c'est bien cette situation qui nous intéresse ici.

Les comprimés ayant une durée de validité de 7 ans, une nouvelle distribution doit avoir lieu en 2016. »

Hervé BOYER présente le contexte de cette campagne de distribution (Cf document 6 ci-joint).

Joël GUERRY : « L'ANCCLI réclame l'extension des PPI à 80 kilomètres. Le périmètre des 10 kilomètres reste très symbolique en cas d'accident grave. Il semble que la distribution par les pharmacies manque d'efficacité car de nombreux habitants ne retirent pas leurs comprimés qui leur sont ensuite envoyés par la poste sans explication. Pourquoi ne pas mettre en place un porte à porte pour diffuser efficacement les comprimés ? Par ailleurs qu'en est-il de la zone hors des 10 kilomètres ?

Hervé BOYER : « L'extension du périmètre n'est pas d'actualité. Les élus ont encore des comprimés dans leurs mairies. Un laboratoire situé à Décines-Charpieu tient à disposition du Préfet de l'Ain 600 000 comprimés prêts à être acheminés dans l'Ain. L'objectif fixé par le gouvernement consiste à mettre en place plusieurs itinéraires de distribution, sachant que les comprimés devront être distribués en moins de 12 heures. »

Patrick CHOLLIER : « Qu'en est-il de cette distribution pour le département de l'Isère ? »

Hervé BOYER : « L'Isère a également son plan de distribution. Mais nous avons par ailleurs intégré Vertrieu dans le périmètre concerné. »

Claude CASSE : « Est-il prévu une distribution d'iode dans les écoles ? »

Hervé BOYER : « À l'intérieur du périmètre des 10 kilomètres, tous les responsables d'établissements recevant du public devront récupérer en pharmacie le stock d'iode nécessaire pour les publics concernés. »

Frédéric MOSNERON DUPIN : « Les mairies du département ont un stock. Allez-vous renouveler le stock actuel des mairies et sinon, pourquoi ? »

Hervé BOYER : « Il a été prévu de récupérer les stocks existants lorsque le nouveau dispositif aura été mis en place. »

Joël GUERRY : « Sur la distribution hors zone, je reste sceptique puisque la prise d'iode doit avoir lieu avant que le nuage radioactive arrive. J'ai des doutes que vous puissiez à partir d'un opérateur situé à Décines inondé le département de l'Ain en deux heures. Sans compter que l'accident devrait être déclaré suffisamment tôt. L'extension du périmètre à 80 kilomètres est une bonne demande. »

Claude CASSE : « Le CNPE de Bugey a le droit de balancer quelques giga-becquerels d'iode par mois. »

Alain LITAUDON : « Nous ne balançons pas de choses dans l'environnement. Nous réalisons des rejets conformément à une réglementation pensée pour que les rejets n'aient pas d'impact sur l'environnement. Je dois par ailleurs vérifier que l'activité ne cause pas de désordre pour les populations. »

5/ – Questions diverses (suite)

Bilan de la canicule : intervention d'Anne-Claire POUGNARD (cf. document n°7 ci-joint).

Visite systématique de l'installation afin de présenter les circonstances des incidents de niveau 1

Joël GUERRY : « La présidente de la CLI peut demander à EDF, lors d'un incident à partir du niveau 1, de pouvoir réaliser une visite à froid des installations pour avoir toutes les explications utiles. La CLI aura l'obligation d'organiser au moins une réunion publique par an. Enfin, les CLI deviendront transfrontalières. »

Véronique BAUDE : « Le texte relatif à la modification de l'organisation des CLI précise effectivement que le président peut « demander à l'exploitant... d'organiser des visites d'installation à froid après un incident de niveau supérieur ou égal à 1 ». Pour l'organisation d'une réunion publique annuelle, nous attendons les décrets d'application et nous appliquerons la loi. Nous allons par ailleurs modifier la composition de la CLI pour accueillir les représentants suisses. »

Joël GUERRY : « Reste à traiter le financement et l'autonomie des CLI pour éviter que ces dernières soient soumises aux ressources versées par l'ASN. »

Claude CASSE : « J'ai appris que 3 vannes de vapeur étaient restées hors service sur Bugey 4. »

Alain LITAUDON : « Je ne vois pas à quoi vous faites référence mais lorsque vous voyez un panache de vapeur à proximité du bâtiment réacteur, c'est normal. Cela vient du système de refroidissement. Lorsque vous avez des doutes, vous pouvez toujours nous appeler pour que nous puissions vous apporter toutes les réponses »

Joël GUERRY : « La communication d'EDF laisse à désirer en ce moment car les infos arrivent tardivement. »

Alain LITAUDON : « Nous devons avoir une communication réactive mais pour la fuite d'huile nous avons fait une erreur puisque la personne de permanence a oublié d'adresser l'info aux représentants de la CLI. Nous prenons acte de votre remarque et nous veillerons à ce que cela ne se reproduise pas. »

Véronique BAUDE : « Suite à la dernière CLI, j'avais demandé à Alain LITAUDON d'organiser une visite d'Iceda. Vous avez été nombreux à participer à cette visite très instructive et je vous en remercie.

La séance est levée à l'issue de cette intervention.

Contact :

Commission Locale d'Information auprès du CNPE Bugey

Département de l'Ain

Laurent TISSOT

04.74.22.98.32